

INTERROGATION DE PHILOSOPHIE
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Fabienne BAGHDASSARIAN, François CALORI, Pascale GILLOT,
Laurent LAVAUD, Baptiste MÉLÈS, Pauline NADRIGNY

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Temps de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Types de sujets : une ou plusieurs notions, une question.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un billet comprenant deux sujets au choix à lire à haute voix. Le/la candidat/e indique le sujet choisi au début de sa prestation orale (après le temps de préparation).

Ouvrages autorisés : dictionnaire de langue française. Aucun autre ouvrage.

Confrontés à une épreuve dont le jury mesure bien la grande difficulté, les candidates et les candidats ont su démontrer dans l'ensemble, cette année encore, une bonne maîtrise de l'exercice oral, attestant de leur qualité personnelle et de celle de leur préparation. Nous avons pu entendre, dans la très grande majorité des cas, des exposés de bonne facture, articulés, respectant les règles formelles de l'exercice et souvent intéressants. Et comme chaque année, les différentes commissions ont eu le plaisir d'assister à quelques leçons d'une exceptionnelle qualité, forçant l'admiration, non seulement par la parfaite maîtrise de la méthode de l'exercice, mais par la rigueur et la profondeur de la réflexion déployée, la pertinence des connaissances mobilisées, nous offrant de véritables moments de grâce philosophique dont nous sommes très reconnaissants aux candidats et candidates.

Il nous faut rappeler une nouvelle fois l'importance de l'introduction, dont la rigueur et la précision conditionnent pour beaucoup la réussite de la suite de l'exercice. Candidates et candidats doivent y poser le plus clairement possible une problématique claire et précise qui constituera le fil directeur de l'ensemble de la démarche, problème dont l'ensemble de la leçon constitue la réponse, laquelle devra être ressaisie clairement dans la conclusion. Cette problématique peut s'exprimer sous la forme d'une question unique, ou d'un tout petit nombre de questions clairement articulées entre elles. En aucune manière, le candidat ne devra se lancer dans une accumulation folle d'interrogations juxtaposées dans le tourbillon desquelles il perdra son auditeur le mieux intentionné. Mais au terme de trop d'introductions encore, nous restons en peine de savoir si une seule question a vraiment été posée, et laquelle. Le rôle de l'introduction tout entière sera de justifier pourquoi cette question s'impose et doit être résolue, ce qui oblige à faire l'effort de dégager les enjeux fondamentaux du sujet proposé, mais aussi d'en définir l'extension et les limites précises. Et le jury tient à insister sur l'absolue nécessité de présenter en introduction, de façon claire et explicite, le plan articulé de l'exposé qui va suivre. Peut-être plus encore que pour l'exercice écrit, les conditions de l'oral, avec la part d'improvisation qu'il comporte et la charge émotive qui est la sienne, peuvent amener à des exposés qui se perdent un peu en route et s'enfoncent dans une certaine confusion : il est d'autant plus crucial de proposer à l'auditeur une première cartographie du cheminement qui sera suivi, afin qu'il puisse accompagner au mieux le candidat, même dans

les sinuosités les plus tortueuses de sa présentation. Cette année encore, trop de candidats n'ont pas pris la peine de présenter un plan, ou bien se sont contentés d'une annonce tellement nébuleuse qu'il était impossible d'y distinguer une véritable progression, et immanquablement la suite de l'exposé a déployé une argumentation confuse, brouillonne, insuffisamment charpentée. Le jury y insiste : mieux vaut sacrifier une prétendue élégance rhétorique au souci de clarté. La nécessité d'une annonce forte du plan aide le candidat à expliciter sa pensée.

Rappelons que la construction argumentative va de pair avec la problématisation, et qu'une négligence dans la construction est la marque de l'absence d'une problématisation véritable, les exposés prenant alors la forme, dans le meilleur des cas, d'exposés de vague culture générale sans véritable tension philosophique, et tournant au catalogue de références superficiellement traitées, au risque du contresens. Mais construire une argumentation selon un plan ne revient pas non plus à seulement juxtaposer de façon statique et artificielle des développements indépendants dont on n'expose pas l'articulation. C'est bien un cheminement de pensée qu'il s'agit de dessiner, dans sa continuité, et il appartient de travailler tout particulièrement les transitions qui manifestent les raisons du passage à une autre perspective ou à un niveau différent de l'analyse, dont la nécessité s'impose par le repérage des limites du moment précédent. Toute thèse abandonnée devra être ainsi patiemment et explicitement réfutée.

L'exercice oral est d'abord et avant tout un exercice d'argumentation, qui doit viser prioritairement à la clarté, la cohérence, la précision et la rigueur du propos. Il ne s'agit pas de disserter de façon mondaine ou rhétorique ou d'asséner des jugements à l'emporte-pièce. Toute proposition doit être justifiée, et il ne suffit pas d'exposer de façon inspirée une assertion non triviale pour emporter l'adhésion. Les exposés ne sauraient faire l'économie d'un travail nécessaire d'analyse conceptuelle qui fait trop souvent défaut : une leçon sur « *l'universel* », incapable d'articuler cette notion à celle de généralité et de différencier le particulier et le singulier ne pouvait guère aboutir. Il ne faut pas supposer qu'il existe des notions philosophiques si transparentes que l'on puisse se passer de les définir : sans définitions claires, un exposé sur « *Le privé et le public* » devient flou et discutable ; « *L'éternel* » a été alternativement confondu avec l'immortel, la longue durée et la fixité... On ne saurait non plus s'en tenir seulement à des acceptions métaphoriques d'une notion, sans d'abord en proposer une analyse plus directe, comme ce fut le cas pour une leçon peu convaincante sur « *le monstre* » où le sens biologique du terme a été presque entièrement occulté. Les meilleures prestations sont celles qui ont consenti à faire ce travail patient d'analyse et de spécification des termes qui donnait toute sa force à la problématique qu'elles déployaient.

L'argumentation déployée doit trouver son impulsion dans l'appropriation par le candidat ou la candidate des enjeux fondamentaux du sujet. En aucune manière l'exposé ne peut se contenter de la récitation approximative de références doctrinales plus ou moins bien maîtrisées, juxtaposées sans nécessité et non intégrées à la continuité d'une argumentation personnelle. Mais pour autant, il va sans dire que les meilleures leçons sont aussi celles qui ont réussi à mobiliser des références philosophiques précises, pertinentes et développées pour nourrir, faire avancer et approfondir la réflexion. L'exercice oral n'est certes pas un exercice d'érudition et le jury est très loin d'attendre une culture encyclopédique en histoire de la philosophie : telle n'est pas la règle du jeu du concours, et l'érudition ne saurait se substituer à l'argumentation. Il n'en demeure pas moins que certains exposés ont manifesté une inculture philosophique stupéfiante, qu'on ne saurait accepter de la part d'élèves de khâgne, ayant bénéficié d'au moins trois années pour se familiariser avec la discipline. Le jeu des questions et des réponses dans le moment de la reprise a confirmé souvent des manques qu'un honnête

cours de terminale aurait permis de combler très aisément. On constate que les exposés qui ne mobilisent pas de culture philosophique, notamment sur des sujets extrêmement classiques (« *A qui devons-nous obéir ?* », « *Qu'est-ce qu'une expérience ?* », « *Le hasard* », « *La critique* », « *L'oubli* », « *Y a-t-il des limites à la connaissance ?* »), sont aussi ceux qui présentent des défauts majeurs de construction argumentative et d'analyse conceptuelle. Il est vraiment désarmant de voir des candidats parvenir aussi démunis à l'oral du concours sur des sujets aussi classiques. Le jury attire l'attention sur la nécessité pour les candidats d'acquérir une culture philosophique de première main tout au long des années d'hypokhâgne et de khâgne, ce qui implique de bien connaître, non une multitude d'auteurs, mais quelques auteurs « classiques », par une pratique assidue de textes de la tradition philosophique. Dans ce recours aux références doctrinales pour nourrir leur argumentation, les candidats et candidates devront toujours préférer l'analyse approfondie et clairement présentée de quelques auteurs et ouvrages bien choisis et connus directement, voire le commentaire détaillé d'une page ou d'un passage précis qu'ils auraient en mémoire, à l'évocation papillonnante et allusive d'une multitude de références parfois réduites à l'évocation d'un nom propre, laquelle n'impressionne personne : le jury attend la restitution d'arguments et non pas un tourbillon de noms, de titres ou même de thèses détachées de toute justification.

Empressons-nous de dire que certains sujets très classiques ont reçu un traitement tout à fait convaincant, comme ces excellentes leçons sur « *Penser par soi-même* » ou sur « *L'identité personnelle* », où les candidates ont su démontrer, avec beaucoup d'élégance, une parfaite maîtrise de l'exercice : approche très bien problématisée, associant références précises, volonté de déployer la question dans des domaines très divers et illustrations par des exemples pertinents. Mais des sujets peut-être un peu plus déroutants ont suscité aussi des exposés inventifs et réussis, comme « *Entendre raison* » qui a été l'occasion d'une bonne leçon sachant faire varier les sens de l'expression et d'en montrer toute la profondeur (en définissant par exemple la langue comme une raison faite son, et donc ainsi devenue audible dans le sensible, ou en soulignant que l'on peut parfois entendre ce que la raison a à dire tout en refusant de l'écouter).

Le jury soupçonne que l'existence d'un programme pour l'épreuve écrite accapare une très grande part de l'énergie des candidats au détriment de la préparation de l'oral : ils se retrouvent complètement dépourvus dès lors que le sujet d'oral sort de ce cadre (et il en sort inévitablement puisque nous écartons systématiquement tout sujet qui relèverait exclusivement du domaine choisi pour l'écrit). Cela se traduit tout d'abord par des stratégies d'évitement de certains domaines entiers de la philosophie, au moment du choix du sujet, qui peuvent se révéler catastrophiques dès lors qu'on est amené à privilégier un sujet plus risqué plutôt que d'affronter une question plus classique et balisée dans le domaine que, par principe, on s'est refusé à travailler. Dans une année où les efforts de l'écrit étaient tournés vers la philosophie morale, les sujets relevant de la théorie de la connaissance et de l'épistémologie, pourtant souvent extrêmement classiques, ont été très fréquemment rejetés ou particulièrement maltraités par les candidats, alors qu'il s'agit là d'un domaine où l'on peut aisément trouver des outils, des manuels et des ouvrages facilitant la préparation.

Le choix du sujet est évidemment déterminant. Nous rappelons aux candidats et candidates que ce choix ne doit pas être communiqué au jury au moment du tirage, mais seulement au début de leur présentation, et qu'ils ont donc le temps de la réflexion. Mais une fois le choix effectué, il est évident que l'on doit s'y tenir, quelles que soient les difficultés rencontrées et qu'un retour en arrière vers l'autre sujet délaissé est inconcevable, tant est court le temps de préparation. Le jury manifeste toutefois sa totale incompréhension devant certains choix de sujets. Les exercices ayant obtenu les moins bons résultats sont très souvent ceux pour lesquels les candidats ont opté étrangement pour un sujet dont le traitement exigeait une

forme au moins minimale de technicité conceptuelle, dont ils étaient pourtant manifestement totalement dépourvus, alors que l'autre sujet proposé était davantage accessible à une approche plus ouverte et moins technique. On rappelle que le jury s'efforce, autant que faire se peut, d'associer un sujet notionnel à un sujet exprimé sous forme de question, et un sujet ciblé, jugé plus technique, à un sujet plus « généraliste », si l'on peut dire. Ainsi, une candidate a pu vouloir traiter le sujet « *Faut-il une théorie de la connaissance ?* » sans pouvoir expliciter ce que cette expression pouvait bien signifier, et lui substituant alors ces autres questions : « *Toute connaissance est-elle théorique ?* » ou « *Faut-il connaître ?* ». Il est difficilement envisageable de pouvoir aborder un sujet comme « *La loi et la coutume* » sans savoir définir, au moins minimalement, le terme de jurisprudence.

Nous insistons sur la nécessité de nourrir sa réflexion par le recours à des exemples, des situations, des expériences précises. La pratique de la description, qu'elle soit empirique ou phénoménologique, est souvent une condition d'un exercice réussi, qui refuse de s'enfermer dans une abstraction stérile. Trop d'exposés se perdent dans des constructions spéculatives très mal maîtrisées, et ne voient pas que l'attention aux phénomènes est aussi une condition d'une analyse conceptuelle claire et rigoureuse. L'expérience quotidienne, comme la vaste culture des candidats, doivent fournir ces éléments sur lesquels exercer ce sens de la description et de l'analyse

Est-il besoin de répéter une nouvelle fois qu'un bon exercice de philosophie ne saurait s'en tenir à la juxtaposition de références philosophiques fonctionnant en circuit fermé, et qu'il a tout à gagner – en profondeur, en acuité et en richesse – à mobiliser cette culture historique, artistique ou littéraire que les candidats ont pu également acquérir durant leur formation ? On ne peut qu'être surpris par la difficulté rencontrée par certains candidats à franchir les barrières disciplinaires et à mobiliser ce savoir qu'ils possèdent pourtant. Comment prétendre traiter un sujet comme « *Que nous apprennent les mythes ?* » sans prendre le temps de travailler sur un mythe précis, d'en développer l'analyse, pour s'en tenir seulement à des généralités sur la valeur globale du mythe chez Platon ? Comment ne pas trouver, dans son programme d'histoire, d'exemples pertinents permettant d'approfondir la réflexion sur un sujet comme « *Y a-t-il des guerres justes ?* » ou « *Faire la paix* » ? De même, nous déplorons le trop faible recours à des perspectives relevant des sciences humaines et sociales, de la sociologie, de l'économie ou de l'anthropologie, dans de nombreux exposés qu'elles auraient pu pourtant considérablement enrichir.

L'enjeu est bien sûr de ne pas se limiter à des références seulement allusives ou à des illustrations simplement décoratives : une véritable analyse de l'exemple historique ou artistique convoqué s'impose, de telle sorte qu'elle s'intègre à une problématisation proprement philosophique et qu'elle fasse véritablement progresser l'argumentation. La simple mention d'un titre de livre, de pièce ou de film ne sert pas à grand chose. Une leçon sur « *Le monstre* » a ainsi certes convoqué une référence au film *Elephant Man*, de David Lynch, tout à fait bienvenue, mais sans en produire aucune analyse précise. La multiplication effrénée d'une multitude de références à peine esquissées est ici encore contre-productive, comme l'est l'étalage d'une érudition qui force parfois l'admiration sans pour autant convaincre, dans la mesure où elle n'est absolument pas intégrée à une problématisation et une argumentation proprement philosophique (comme ce fut le cas pour une leçon sur « *L'immortalité* »). Il vaut bien mieux se concentrer sur un ou deux exemples analysés précisément, sans se perdre non plus dans des narrations trop longues qui ne seraient pas reliées de façon essentielle au sujet (comme le fit un récit de *Rocco et ses frères* de Visconti sur le sujet « *La haine de la raison* »). Mais nous avons apprécié les exposés s'appuyant sur des analyses détaillées d'exemples, comme celui, richement illustré, sur « *Y a-t-il des régressions historiques ?* », ou bien encore un très brillant exposé sur le « *Le droit à*

l'insurrection » qui a bâti toute son introduction sur une analyse de la mention du droit à l'insurrection dans la constitution de 1793. De même, un bel exposé sur le sujet « *Qui suis-je ?* » a sollicité avec beaucoup de finesse la déclaration de Médée dans la pièce de Corneille : « maintenant je suis Médée, mon génie pour le mal a grandi ». Une commission a été également particulièrement sensible à la convocation d'une référence bien maîtrisée à l'œuvre de Nicolas Bouvier dans une bonne leçon sur « *Habiter le monde* ». Une belle et énergique leçon sur le sujet « *Qu'est-ce qu'un auteur ?* » a su mobiliser avec beaucoup de dextérité des éléments d'histoire et d'analyse littéraires très précisément évoqués, appuyés sur des exemples bien choisis, mais aussi des considérations sociologiques, psychanalytiques, voire juridiques, intégrées à une démarche de part en part argumentative.

Enfin, nous ne saurions trop souligner l'importance déterminante du moment de la reprise, qui vient proposer aux candidats, une fois leur présentation achevée, un moment de discussion et d'échange avec le jury. Celui-ci entreprend d'abord de résumer les lignes essentielles de l'exposé qui vient de lui être proposé, afin de s'assurer qu'elles ont été bien saisies, avant de poser un certain nombre de questions. Les candidats et candidates doivent être assurés que ce moment d'interrogation est toujours mené avec bienveillance et dans leur propre intérêt. En aucune manière, le jury ne cherche-t-il à les déstabiliser ou leur faire perdre pied encore un peu plus si la leçon n'a pas été convaincante. Au contraire, cette reprise doit être vue comme l'occasion de prolonger et d'approfondir encore sa réflexion, de corriger éventuellement ce qui doit l'être, de préciser ce qui était resté flou, d'ouvrir une dimension importante du sujet qui était restée occultée ou à peine esquissée, de proposer une autre interprétation possible de la question, de faire varier les perspectives et les points de vue, d'offrir un exemple à l'analyse, voire, dans les cas les plus difficiles, de revenir dans le cœur du sujet ou de pointer un contresens éventuel. Le candidat doit saisir cette main tendue et faire preuve de présence d'esprit, de souplesse intellectuelle et de réactivité. La pire des attitudes consisterait à refuser obstinément le dialogue et à s'arc-bouter coûte que coûte sur ce qui a été présenté dans la leçon elle-même : rester tétanisé sur ses propres positions ou montrer une arrogance imperméable à l'objection n'est évidemment pas la meilleure attitude pour engager un dialogue philosophique. Il ne s'agit bien sûr pas non plus de soudain tout abandonner à ce qu'on croit être la position du jury et d'accepter toute objection sans la peser et sans chercher à y répondre. Nous attendons au contraire une réflexion en acte, une argumentation vivante, ouverte, souple, attentive, mais non pas inconsistante ou sans charpente. La plupart du temps, les candidats présentent un tel état d'esprit, et rares sont ceux qui refusent toute discussion, toute forme de prise en compte d'un autre discours que celui qu'ils viennent de présenter. Un nombre non négligeable d'étudiants parviennent même à redresser spectaculairement, par cette reprise, un exercice mal engagé par leur présentation, au point qu'il ne leur aurait pas valu la moyenne, en parvenant à envisager le sujet sous un autre angle, à découvrir une nouvelle dimension de la réflexion, à retrouver une référence cruciale ou à développer les exemples qui faisaient défaut. Ce fut ainsi le cas pour une leçon sur « *Le paysage* ».

Ajoutons un dernier mot : le jury espère ne pas être jugé trop réactionnaire s'il exprime sa surprise devant la tenue arborée par certains candidats masculins, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas à la hauteur de l'événement que représente un oral de concours. Loin de nous l'idée d'imposer un code vestimentaire précis et rigoureux, encore moins d'inciter à des dépenses somptuaires : le jury n'a aucune attente précise sur ce point. Nous entendons seulement rappeler aux candidats distraits ou aux fiers rebelles vestimentaires qu'il vaut mieux éviter les shorts, jeans élimés jusqu'à la corde et paires de chaussures de tennis trouées, même si, bien sûr, le jury ne se laisse aucunement distraire, dans son évaluation sereine et impartiale, par ces considérations.

Commission Gillot/Lavaud

Peut-on renoncer à comprendre ?
Y a-t-il une éducation du goût ?
L'extraordinaire
Qu'est-ce qu'un monstre ?
A qui devons-nous obéir ?
Peut-on échapper au temps ?
Pourquoi se divertir ?
Y a-t-il de l'impensable ?
Le possible
Qu'est-ce qu'une expérience ?
Y a-t-il des limites à la conscience ?
La chance
L'incertitude
Qu'est-ce qu'être efficace en politique ?
Tout est-il politique ?
L'universel
Ai-je un corps ?
Ignorer
La métaphysique est-elle une science ?
Que nous apprennent les mythes ?
Qu'est-ce que traduire ?
Le désir de savoir est-il naturel ?
L'insurrection est-elle un droit ?
Y a-t-il des leçons de l'histoire ?
L'égalité est-elle une condition de la liberté ?
Le passé
La connaissance de soi
L'objet de l'amour
Pourquoi raconter des histoires ?
L'amour-propre
Qui suis-je ?
Existe-t-il un art de penser ?
La mort de Dieu
Connaître l'infini
L'homme est-il un loup pour l'homme ?
L'œuvre d'art doit-elle nous émouvoir ?
La vérité en art
Vérité et certitude
L'enfant et l'adulte
Les animaux pensent-ils ?
Le beau a-t-il une histoire ?
L'éternité
L'interprétation
Peut-on penser sans concept ?
Entendre raison
Qu'est-ce que faire preuve d'humanité ?

L'histoire a-t-elle un sens ?
L'aveu
Prévoir
Que recherche l'artiste ?
Peut-on rester sceptique ?
L'outil

Commission Baghdassarian/Mélès

Le vrai et le faux
Faut-il une théorie de la connaissance ?
L'acte et l'œuvre
Qu'est-ce qu'une réfutation ?
L'exception
Le bavardage
La philosophie est-elle abstraite ?
L'éternité
L'homme est-il raisonnable par nature ?
Peut-on tout dire ?
Y a-t-il des actes de pensée ?
Tuer le temps
L'imprévisible
Qu'y a-t-il ?
Qu'est-ce qu'un accident ?
L'opinion
La gauche et la droite
Le privé et le public
Peut-on tout démontrer ?
Quel est l'objet de l'histoire ?
La cohérence
Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre.
Histoire et géographie
Voir
La conscience a-t-elle des moments ?
L'argument d'autorité.
La désobéissance
Rêvons-nous ?
L'inhumain
Qu'est-ce qu'un principe ?
Y a-t-il une langue de la philosophie ?
L'introspection est-elle une connaissance ?
L'homme est-il un animal comme les autres ?
La nature est-elle bien faite ?
L'ordre.
La démocratie
Peut-on penser sans ordre ?
Qu'est-ce qu'un monstre ?
Le temps existe-t-il ?
Qu'est-ce qu'un auteur ?

Qu'est-ce qu'être ?
Peut-on être sceptique ?
Qu'est-ce qu'interpréter ?
Qu'est-ce qu'un peuple ?
Peut-on séparer l'homme et l'œuvre ?
Peut-on ne pas être soi-même ?
À quoi reconnaît-on une œuvre d'art ?
La haine de la raison
Comment penser le mouvement ?
Y a-t-il des régressions historiques ?
Suis-je seul au monde ?
Qu'est-ce qu'un monde ?
La famille
Y a-t-il des guerres justes ?
Le mot juste.
L'identité collective
La loi
Qu'est-ce qu'une question ?

Commission Nadrigny/Calori

Qui fait l'histoire ?
Qu'est-ce qu'une maladie ?
L'irrationnel
Qu'est-ce qu'un auteur ?
Qu'est-ce qui fait la force de la loi ?
La superstition
Peut-on s'en tenir au présent ?
L'emploi du temps
Y a-t-il des expériences métaphysiques ?
Le spectacle de la nature
Habiter le monde
L'état de droit
La servitude
La perspective
Qu'est-ce qu'un monstre ?
La reconnaissance
Le beau a-t-il une histoire ?
L'événement
Plaisir et douleur
L'interprétation
La solitude
L'illusion
L'observation
La raison d'Etat
L'harmonie
Justice et force
Le paysage
Apprend-on à voir ?

L'habitude
La simplicité
Faut-il se délivrer de la peur ?
Faut-il vouloir la transparence ?
Le langage est-il un instrument ?
L'identité personnelle
L'avocat du diable
Peut-il y avoir un droit de la guerre ?
Qu'est-ce qu'une croyance rationnelle ?
La désobéissance civile
L'ennemi
Qu'est-ce qu'une décision politique ?
Penser par soi-même
Être hors de soi
Pourquoi punir ?
L'artiste est-il un créateur ?
Peut-on tout exprimer ?
Cause et loi
Qu'est-ce qu'un mythe ?
Pouvons-nous être objectifs ?
L'étranger
L'imaginaire
Quel usage peut-on faire des fictions ?
Faire la paix
Le mouvement
La loi et la coutume
Quel est l'objet de l'amour ?
Qu'est-ce qu'une crise ?
Apprend-on à être artiste ?

Commission Gillot/Calori

L'oubli
L'amour de la vérité
Les œuvres d'art sont-elles éternelles ?
Le hasard
Peut-on être citoyen du monde ?
Y a-t-il des limites à la connaissance ?
L'apparence
La critique
La souveraineté peut-elle se partager ?
Qu'est-ce qui est réel ?
La justice sociale
L'immortalité